

Des aides pour rénover votre bien et redonner vie au centre-ville Un dispositif public gratuit pour améliorer votre logement

L'Agglomération du Pays de Meaux, avec les villes de Meaux et Trilport, l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), met en place un dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU), pour vous accompagner dans vos projets de travaux en centre-ville.

QUELS OBJECTIFS ?

Améliorer le confort : rénover les logements pour qu'ils soient sains, sûrs et agréables à vivre

Réduire les factures : travaux énergétiques pour baisser durablement les consommations

Adapter les logements : favoriser l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

Accompagner les copropriétés : diagnostics, conseils et financements pour relancer la dynamique

Valoriser le patrimoine : ravalement des façades et mise en valeur du centre ancien



QUELS AVANTAGES POUR VOUS ?

Un accompagnement gratuit et personnalisé : un diagnostic gratuit, des conseils techniques et financiers adaptés, une aide au montage du dossier et un suivi jusqu'à la fin des travaux. Vous êtes accompagné de A à Z, en toute sérénité.

Des aides financières : des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) complétées par celles du Pays de Meaux ainsi que de la ville de Meaux réduisent votre reste à charge.

Des bénéfices concrets pour votre logement : des factures d'énergie réduites, plus de confort au quotidien, un logement mieux adapté à vos besoins et une valeur immobilière renforcée.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- 1- Vous contactez votre conseiller qui vérifie votre éligibilité à l'accompagnement
- 2- Un diagnostic est réalisé dans votre logement
- 3- Vous recevez des conseils techniques et financiers personnalisés
- 4- Votre dossier est monté pour demander des financements
- 5- Vous réalisez vos travaux en toute sérénité, accompagnés jusqu'à la fin du chantier, et vous percevez vos subventions



CONTACTEZ-NOUS !

Citémétrie, missionné pour vous conseiller et vous accompagner :
Tél : 01 53 91 03 04 / Mail : opahru.meauxtrilport@citemetrie.fr
Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 / 14h-17h30

Permanences sans rendez-vous :

Meaux – 13 place de l'Europe

Tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Trilport – L'Oasis, 5 rue du Chêne au Roi

Tous les mardis de 14h30 à 17h30



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux